

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2013/07/16-18

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16 juillet 2013, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 modifié relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

Vu l'avis du conseil des études et de la vie universitaire en date du 4 juillet 2013 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Tarifs CTES/CTEL pour l'année 2013-2014

Le conseil d'administration approuve les montants des droits d'inscription pédagogique aux CTES et CTEL au titre de l'année 2013-2014. Ces tarifs sont détaillés dans les documents annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 28 voix pour et 2 voix contre.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 16 juillet 2013

Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



FRAIS D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AU CTCL ANNEE 2013-2014

Document approuvé par le CA du 16 juillet 2013

CAS GÉNÉRAL

- TC : tarif pour l'accès à la plateforme et le téléchargement des cours
- PO : tarif avec cours et TD imprimés, éventuellement CD et expédiés par courrier postal

Les frais sont fixés par ECTS

- TC : 5 €
- PO : 6,66 €

Le nombre de crédits par UE étant un multiple de 3 :

	Téléchargement	courrier postal
3 ECTS	15 €	20 €
6 ECTS	30 €	40 €
9 ECTS	45 €	60 €
12 ECTS	60 €	80 €
...

Pour un semestre complet (30 ECTS), les étudiants s'acquittent d'une somme forfaitaire de 125 € pour la partie téléchargement. Le supplément correspondant à l'envoi postal ne change pas :

	Téléchargement	Courrier postal
Semestre complet (30 ECTS)	125 €	175 €
Année complète (60 ECTS)	250 €	350 €

TARIF PRÉPARATION AU DELF B2 :

- Module obligatoire (compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite) : 60 €
- Module optionnel (expression orale et interaction) : 45 €

SUPPLÉMENT POUR LES ÉTUDIANTS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER OU DANS LES DOM-TOM EN ENVOI POSTAL :

Les étudiants ou auditeurs libres résidant à l'étranger ou dans les DOM/TOM et ayant opté pour l'envoi postal acquittent à chaque inscription annuelle un supplément de frais qui dépend de leur lieu de résidence déterminé à l'aide du tableau suivant :

DOM/TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, St-Pierre et Miquelon, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	20 €
Zone A	Union Européenne et Suisse : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.	40 €
Zone B	Autres pays d'Europe, Afrique	70 €
Zone C	Amérique, Asie, Océanie	110 €

FRAIS D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE AU CTES ANNEE 2013-2014

Document approuvé par le CA du 16 juillet 2013

Formation initiale :

TC : tarif pour l'accès à la plateforme et le téléchargement des cours.

PO : tarif avec cours et TD imprimés et expédiés par courrier postal.

Les frais sont fixés par ECTS :

	Téléchargement (TC)	Téléchargement et courrier (PO)
Etudiant	3,50 €	5,50 €

Les UE faisant généralement 3 ou 6 ECTS :

	TC	PO
3 ECTS	10,50 €	16,50 €
6 ECTS	21 €	33 €
9 ECTS	31,50 €	49,50 €
12 ECTS	42 €	66 €
30 ECTS	105 €	165 €
60 ECTS	210 €	330 €

SUPPLEMENT POUR LES ETUDIANTS RESIDANT A L'ETRANGER OU DANS LES DOM-TOM EN ENVOI POSTAL (PO).

Les étudiants ou auditeurs libres résidant à l'étranger ou dans les DOM/TOM acquittent à chaque inscription annuelle un supplément de frais qui dépend de leur lieu de résidence déterminé à l'aide du tableau suivant :

DOM/TOM	Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, St-Pierre et Miquelon, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres australes et antarctiques françaises	20 €
Zone A	Union Européenne et Suisse : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande Bretagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Vatican.	40 €
Zone B	Autres pays d'Europe, Afrique	70 €
Zone C	Amérique, Asie, Océanie	110 €

Formation continue :

Les tarifs des formations ouvertes au CTES en FC sont les mêmes que ceux des formations suivies en présentiel.

Suivant le statut du demandeur :

- individuel salarié, demandeur d'emploi sans prise en charge : l'exonération des tarifs de FC correspondra aux tarifs CTES (les mêmes qu'en FI) +50 € + DIN

- demandeurs d'emploi pris en charge et Entreprises : tarifs FC respectifs à chacun des diplômes déjà votés par l'UFR et l'université avec le même circuit d'exonération

Formations concernées :

Licence de biologie

Licence d'informatique

Licence de Mathématiques

Licence de Mécanique

Licence PC

Parcours Plurisciences

Master 1 Chimie, parcours Chimie renforcée

Master 1 Physique, Parcours PC

Master Mathématiques et Applications, spécialité Ingénierie Mathématiques et Modélisation

Master SET, spécialité Management de l'Environnement Valorisation Analyse (MAEVA)